

LE MEUT MICHEL

KERRAN

56490 PLOEMEL

Terrassement, Assainissement

02.97.56.73.89

N° SIRET : 424 439 016 00017



DEVIS

N° devis	Date	Code client
DC2119	10/10/2021	CL2512

Mme THOMAS C ou MR PAAL A

EARL Les petits poissons verts

Route de l'école

56400 Brech

Réf.	Description	Quantité	Prix HT de l'article	Total HT	Tx TVA
	Décapage de la terre végétale sur une profondeur de 30 cm et sur une surface de 1500 M ² pour la réalisation d'une plate forme, également sur le terrain.	1 500,00	6,50	9 750,00	20,00
	Réalisation d'un chemin périphérique de 3 MI de largeur pour permettre la réalisation des travaux soit une surface de : 146,40 M x 3.00 = 439.20 M ² avec un géotextile et 20 cm de 0/80	439,20	18,00	7 905,60	20,00
	Fourniture et pose sous la voirie périphérique d'un drain batifibre homologué sans graviers pour une longueur totale de 160 MI y compris la longueur vers l'exutoire	160,00	24,00	3 840,00	20,00
	Après implantation et traçage définitive par le constructeur, creusement de 57 trous de 400 mm de Diam et de 500 mm de profondeur pour le scellement des arceaux de la serre.	57,00	15,00	855,00	20,00
	Seconde intervention				
	Reprise totale du fond de forme à l'intérieur de la serre après construction à la mini-pelle sur une surface totale de 1036,80 M ² et compactage au cylindre automoteur.	1 036,80	2,50	2 592,00	20,00
	Terrassement d'une plate forme à l'intérieur de la serre d'une surface de 15 x 9,60 = 144 M ² sur une profondeur de 10 cm et mise en dépôt de la terre à l'extérieur à proximité. afin d'y couler une dalle de béton	144,00	4,50	648,00	20,00

Total HT en Euros	Total TVA	Total TTC en Euros
25 590,60	5 118,12	30 708,72

Date et signature précédés de "BON POUR ACCORD ET EXECUTION".

Accompagné de l'attestation de T.V.A. jointe complétée si taux à 10 %.

Le taux de TVA appliqué sera celui en vigueur lors de la réalisation.

RC décennale groupama 60 rue G Clémenceau 56400 Auray N°063210703000

Net à payer en Euros

30 708,72

Un métré et un quantitatif définitif sera réalisé en fin de travaux afin de permettre une facturation équitable pour chacune des parties.

Un accord préalable écrit un acompte de 30% sera versé à la commande, le règlement s'effectuera dès réception de la facture, dans le cas de paiement hors délais, une pénalité de 2,5% sera appliquée dès la première relance. Acceptant le règlement des sommes dues par chèques sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. FR 00424439016

Validité de ce devis sous réserve du solde des factures antérieures dues. Tous ces prix sont étudiés pour un sol et un sous-sol friable. En cas de roche dure une réévaluation sera nécessaire. Les matériaux utilisés restent propriété de l'entreprise jusqu'au règlement de la facture, en cas de non règlement l'entreprise se réserve le droit de les récupérer.

VALIDITE DE CE DEVIS 1 MOIS